

Bulle, Grand'rué 20.

venances **CAFÉ**

puis 70 cent. la livre.
fr. 1.—, 1.20, 1.30, 1.40 et 1.50 c.
TTITÉ
emaine.
STIBLES
AUD, BULLE
38 Grand'rué.

ROQUINERIE
de papeteries fines et ordinaires,
bs, albums pour timbres, photogra-
pirs, cadres, imagerie, porte-monnaie,
ie.
à cigarettes avec et sans moule. —
ail. — Prix sans concurrence.
TERCIER, maison Peyrand,
vis du Cheval-Blanc, BULLE.

ATION — ENSEIGNES
RBRE

II, à Bulle.
- PRIX RÉDUITS
RRUOD, à Bulle.

DULIERS

tock, aux prix étonnamment bas sui-

Table with 2 columns: Price and description. Includes items like 'Fr. 6 — au lieu de Fr. 6 50', 'Fr. 7 — au lieu de Fr. 8 —', etc.

n lieu de 2 fr. 30.
4 fr. 50.
iale Fahrwangen (Argovie).

apier poste, papier A. Niederhäuser,
es de félicitation. fab. de papier,
is et franco. Granges (Soleure).

aisins de table,
me du miel, caissette de 5 kg., 2.60.
aranti véritable de 4 ans, le tonneau
s, 15.50. Poires douces sèches (quar-
kg. 5.10. Châtaignes fraîches, mar-
g. 2.50. Oliguons jaunes de conserve,

JOHO, maison d'exportation,
Muri (Argovie).

Trouvé :

ne quinzaine de jours. une cou-
de cheval. La réclamer contre
des frais chez Mme Vve GRILLET,

N DEMANDE

eter une belle montagne ou un esti-
et, et
eneur pour un estivage.
er au notaire DUPRÉ, en ville.

A vendre :

tres de bons tuyaux de fon-
bois, prêts à placer.
or à Henri MORAND, à la Rochenaz,

A louer :

courant, en Saucens, un toge-
2 chambres, cuisine, etc.
r à l'agence Haasenstein & Vogler,

à jeune homme

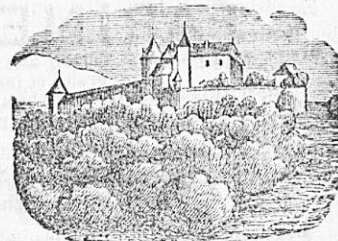
ur de suite une place comme vacher
er. Références à disposition.
r à l'agence de publicité Haasen-
ler, Bulle.

CHOCOLAT
SUCHARD
CAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

mile Lenz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, > 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

On s'abonne dans les bureaux
de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁴⁵ 10⁴⁰ 2³⁵ 8²⁵ ← Bulle, arr. 7⁵⁵ 1²⁷ 4⁵⁵ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Canton, 10 cent.
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
S'adresser à l'agence de pu-
blicité Haasenstein & Vogler, à
Bulle, Grand'rué 20; Fribourg,
place de l'Hôtel de Ville, ou à
ses succursales.

BULLE, le 19 novembre 1897.

Va-t-on en finir ?

Voilà pas bien loin de dix années que l'on parle de doter notre région de nouvelles voies de communication destinées à la relier avec les rives du Haut-Léman d'une part, et de l'autre avec nos voisins du Pays-d'Enhaut et du Simmenthal.

Comme partout ailleurs, chacun parmi nous entrevoyait, du moins en rêve, le chemin de fer idéal, c'est-à-dire une voie normale soudée à Thoune avec le Central suisse, et venant rejoindre à Bulle la ligne Bulle-Romont, avec des embranchements sur Vevey d'une part et Fribourg de l'autre.

De la sorte, notre ville de Bulle serait devenue le centre de voies ferrées qu'elle aurait quelque droit d'ambitionner de par sa situation géographique. Mais l'exécution de ce beau projet eût été si onéreuse qu'il n'eût été possible d'en espérer la réalisation. Ces lignes ne promettaient pas de rapporter leurs frais et les capitaux, qui ne s'aventurent pas sans garantie préalable, se seraient montrés rétifs.

C'est pourquoi des hommes d'initiative, entre autres M. le directeur Geinoz, de regretté mémoire, lesquels songeaient à dégager à tout prix notre Gruyère de son isolement, avaient songé à une voie de communication moins coûteuse et qui, sans prétendre parvenir à rendre les mêmes services éventuels, eût du moins répondu aux exigences du trafic actuel. Là-dessus fut constitué le comité du chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune, comité qui se mit courageusement à l'œuvre et fit pousser les études avec une activité telle que l'on projetait déjà ouvertement, parmi nous, d'aller à telle ou telle date, en chemin de fer, manger les excellentes truites de M. Raymond, à Montbovon. Mais la déception ne tarda pas à sur-

venir plus complète que l'espérance. Tant d'efforts, tant de bonnes volontés se vinrent heurter aux cofres-forts fermés; il fut impossible de réaliser le capital nécessaire à l'entreprise. Les subventions réunies des cantons de Berne, Vaud, Fribourg, même en y ajoutant celles des communes intéressées, étaient loin d'approcher du coût de la construction et les banques reculaient devant les exigences d'une voie qu'elles considéraient comme non rentable.

Devant tant de difficultés, le Vevey-Bulle-Thoune sembla capituler ou tout au moins ne donna-t-il durant deux années aucun signe de vie, ce qui laissa croire à chacun que le pauvre « petit chemin de fer » était complètement abandonné.

Là-dessus on vit un beau jour surgir un troisième projet, celui du chemin de fer routier ou tramway de Châtel-St-Denis à Château-d'Ex, pour ne pas parler du raccordement du chef-lieu de la Veveysse avec Vevey ou Montreux, dont se sont immédiatement préoccupés d'ailleurs nos voisins du littoral. Au reste, le comité fribourgeois, évitant avec raison les écueils où s'était précédemment échoué le V.-B.-T., résolut de limiter provisoirement sa demande de concession au territoire fribourgeois, ce qui devait précisément contraindre le canton de Vaud à agir de son côté. Ce nouveau projet offrait d'autant plus de chances de réussite que sa construction pouvait s'effectuer à des conditions pécuniaires infiniment moindres que celles de son aîné. On évalue, en effet, ses frais d'établissement — y compris les corrections de routes, — à deux millions, soit le tiers tout au plus du coût total du V.-B.-T. sur le même parcours. Un autre avantage réel du récent projet sur l'ancien consistait dans le fait qu'une fois commencé il pouvait, en un temps très bref, s'ouvrir à l'exploitation et, de plus, l'électricité ayant été choisie comme force motrice, il devenait aisé de multiplier sans notable augmenta-

tion de frais le nombre des trains dans les deux sens. De plus, les villages de la Veveysse et, avec eux, ceux de la région Vuadens-Vaulruz trouvaient dans le routier tout un débouché sur Vevey pour leurs laits, que l'usine Nestlé est toute prête à recevoir, étant donné qu'avec la multiplicité des stations, à laquelle se peut prêter un tramway, il est plus aisé de charger et décharger des bidons de lait le long du parcours qu'avec un chemin de fer ordinaire.

A ces diverses considérations de détail en faveur du routier s'en vient encore ajouter une plus étendue; sa construction ne s'opposerait pas le moins du monde à la construction ultérieure d'une voie normale, pour le cas où celle-ci serait rendue nécessaire par une augmentation de trafic pouvant résulter du percement du Simplon. Tout au contraire, une fois le chemin de fer à voie étroite établi, adieu la possibilité d'amélioration dans l'avenir!

C'est sous l'inspiration de tant d'avantages divers que les communes de la Veveysse et de la Gruyère se sont empressées de voter pour le routier des subventions tout autrement fortes que pour ce Vevey-Bulle-Thoune dont on ne parlait, d'ailleurs, plus du tout.

Mais il a suffi que le routier eût quelque chance d'aboutir pour que le Vevey-Bulle-Thoune se réveillât d'un long sommeil comme la Belle au bois dormant, agitant un plumeau pour secouer la poussière accumulée sur ses projets d'antan.

Chaque jour, des dépêches de source inconnue parvenaient aux journaux, annonçant des réunions de comité ici ou là et affirmant que le capital était trouvé. Un jour, c'était une société financière de Paris qui avait consenti à prendre à sa charge le capital-actions, un autre jour un consortium financier tenait les dix-huit millions à la disposition du comité et, une troisième fois, on signalait des études avantageuses établies par des ingénieurs étrangers.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 7

LA SACRIFIÉE

PAR ÉDOUARD ROD

— Oni, lui répliquai-je, des frères plus jennes que moi, qu'il fallait élever... Encore si j'avais été pleinement récompensé de mes efforts? Mais c'est là que j'ai eu ma plus grosse peine, celle dont le souvenir me serre encore le cœur... Le cadet de mes frères, Thomas, n'était guère travailleur: on ne pouvait songer à obtenir pour lui, comme pour les autres, une bourse d'études... Il n'était pas seulement bachelier... Je l'avais de bonne heure placé chez un banquier, un parent éloigné de ma mère, qui ne demandait pas mieux que de lui faciliter la carrière...

Il n'y avait rien d'héroïque dans cette banale histoire de commis infidèle dont l'humiliation, au contraire, rejaillirait un peu sur moi. Je le sentis tout à coup, je n'eus pas le courage d'achever...

— Non, lui dis-je, décidément, je préfère ne pas parler de cela... Je l'aimais beaucoup, je vous assure, ce petit frisé qui avait de belles boucles blondes et que j'avais vu grandir... Eh bien! voilà plus de cinq ans que je n'ai pas de ses nouvelles — et que je suis heureux de n'en pas avoir!...

Elle posa sur moi un regard indéfiniment doux, plus compatissant, plus consolant que des paroles; et il me sembla que ma pauvre histoire inachevée l'avait émue:

— Tout cela, dis-je encore, c'est peu de chose, si l'on pense à tant de douleurs plus lourdes... Mais cela laisse pourtant une trace dans la vie, qui en conserve à jamais comme une teinte de tristesse... Voyez-vous, il est essentiel d'être heureux entre quinze et vingt-cinq ans: c'est la période d'où

dépend toute la suite... Les jeunes femmes comme vous ne savent pas ce qu'elles doivent à la paix de ces années, qui pour nous autres hommes sont parfois si pleines de luttés...

A mon tour j'interrogeais, aussi discrètement que possible, et j'attendais quelques confidences en échange des miennes. Mais les femmes s'abandonnent moins facilement à cette pente dont elles devinent mieux les dangers. Mme Audouin comprit très bien le sens de questions détournées qu'avaient mes paroles, et elle y répondit à sa manière, en détournant les yeux et en murmurant:

— Oh! moi...
Il y avait dans cette simple exclamation tant de découragements intimes, tant de tristesse résignée, une telle lassitude, une si complète abdication que je me sentis remué jusqu'au fond des entrailles, ardemment désireux d'en savoir davantage et n'osant insister.

Il y eut un silence plein de choses; puis, comme le repas était fini, Mme Audouin se leva de table et m'invita à passer au salon pour le café. Cela fit diversion. Les pensées mélancoliques de tout à l'heure s'éloignèrent; nous étions prêts à causer presque gaiement. Tout à coup, elle remarqua que je ne fuma pas et s'empressa d'aller chercher une boîte de cigares, qu'elle me présenta.

— Comment! lui dis-je, au salon?...
— Mais oui, fit-elle... Il faut bien que je vous soigne... Que dirait mon mari, s'il savait que je vous ai privé de votre seul vice?...

Tout en choisissant un cigare, je lui répondis:
— Il ne le saurait pas!...

— Oh! si!... il s'aperçoit toujours de ces choses-là!...
Elle avait vraiment l'art de donner aux phrases les plus insignifiantes un sens caché, tout autre que celui qu'elles semblaient avoir. On bien était-ce moi qui l'y mettais?... Je crus que ses paroles contenaient une plainte, j'osai les relever:

— Ecoutez, commençai-je, en prenant un ton un peu grave,

laissez-moi vous dire quelque chose... que j'ai envie de vous dire depuis longtemps... parce que je voudrais vous voir heureuse... Voici: je crois que vous ne comprenez pas toujours très bien ce bon Audouin...

Elle m'interrompit:

— Bon?

Un peu décontenancé, je repris pourtant:
— Certainement, il est bon... Mais vous prenez au grand sérieux mille détails auxquels il n'attache, lui, aucune importance... Vous vous froissez à toutes ses boutades... Vous vous affligez de toutes ses taquineries... Moi qui le connais depuis longtemps, je sais qu'il vaut mieux que ses paroles, je vous assure... Au fond, il a un cœur excellent...

Je m'arrêtai. Je lui disais là, par devoir, des choses que je n'avais aucune envie de lui dire, et que d'ailleurs je savais fausses. Et je la froissais, car son expression confiante avait disparu, un pli presque dur se dessinait sur son front:

— Je vous assure que vous vous trompez, dit-elle froidement après un silence... Je n'ai rien à reprocher à mon mari... Je suis parfaitement heureuse...

Je sentais que cette froideur était bien factice et qu'un mot juste suffirait à fondre la glace; mais en même temps, je craignais d'avoir paru indiscret. Enfin, je balbutiai, timidement:

— Je vous demande pardon si je vous ai blessée...

C'en fut assez pour qu'elle me répondit, presque avec élan:

— Oh! vous ne m'avez point blessée, je vous assure!... Je sais, je sens combien vous nous êtes attaché!...

Alors, encouragé de nouveau, je repris:

— Je voudrais que vous me regardiez comme un ami... comme un ami très sûr... Vous savez, il y a des moments où l'on a besoin de quelqu'un qui vous écoute et vous comprenne... Je serais heureux de compter dans votre vie, parce que... quoi que vous disiez... il me semble que vous n'avez pas le bonheur que vous méritez... Et peut-être pourrais-je vous aider, car cela tient sans doute à peu de chose.

En résumé, on cherchait à tout prix à donner un peu de vie à ce défunt. Le comité du Vevey-Bulle-Thoune pousse même la force à ce point qu'il fit signaler l'arrivée d'un ingénieur parisien, un nommé Maréchal, chargé par un consortium financier d'inspecter la nouvelle ligne. Le conseil communal de Bulle fut même invité à se rendre à la gare avec une voiture mise à la disposition de ce Maréchal, qui n'a peut-être pas même existé et qu'en tous cas l'on n'a pas plus vu paraître que les millions annoncés.

Toutes ces menues manœuvres sont peu dignes d'un comité qui se respecte et nous continuons de les envisager comme une série de ruses que l'on cherche à rajuster à nouveau entre elles dans le but évident d'empêcher la construction du chemin de fer routier et de priver la Gruyère et la Veveyse de tout essor. En effet, pendant que le Vevey-Bulle-Thoune nous apporte ce miroir aux alouettes et nous contraint à hésiter ou à discuter, les Bernois, profitant de notre retard, viennent d'accomplir le tronçon de Thoune à Erlenbach, l'année prochaine, les rails arriveront jusqu'à Weissembourg, si ce n'est à Zweisimmen, et, pendant que, croyant ces coupables comédiens, nous discuterons peut-être encore, ils arriveront à Gessey et à Château-d'Ex nous arracher le débouché commercial du Pays-d'Enhaut!

Depuis deux ans, le comité du chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune ne cesse de proclamer qu'il a tous les moyens financiers voulus à sa disposition et qu'il aligne sur le papier des chiffres purement fictifs, prenant son imagination pour une réalité.

Avec tant de moyens financiers, qu'attend-il donc? Pourquoi ne va-t-il pas de l'avant?

Au surplus, n'a-t-on pas quelque droit de se montrer surpris que les trois membres de ce comité qui ont écrit au Conseil d'Etat une lettre pleine de menaces destinée à influencer le vote du Grand Conseil, soient précisément des Bernois et qu'on n'y relève le nom d'aucun Vaudois ou Fribourgeois!

Ce détail nous semble bien avoir sa signification, mais là n'est pas la vraie question.

Cette vraie question, la voici: Le Grand Conseil fribourgeois est nanti d'une demande de subvention pour la construction d'un tramway Montbovon-Châtel-St-Denis. Cette voie de communication a les sympathies des régions intéressées, ainsi que le prouvent les prises d'actions souscrites par les communes qu'elle doit traverser. A la tête de cette entreprise se trouvent des Fribourgeois qui auront à cœur de la mener à bien et qui offrent toutes les garanties voulues.

Nous espérons que le Grand Conseil n'hésitera pas un instant et votera les crédits nécessaires à la construction immédiate d'une ligne qui multipliera nos relations intercantionales et, par là, notre prospérité.

Dans le routier, nous entrevoyons le certain; dans

le chemin de fer à voie étroite portant la marque V.-B.-T. d'une fabrique qui n'a jamais marché, nous reculons de dix ans en arrière pour ne pas plus avancer que nous l'avons fait jusqu'ici. Ne lâchons pas la proie pour une ombre si vague!

GRAND CONSEIL

Le Grand Conseil a discuté ces jours derniers le renouvellement de la subvention de deux millions pour l'entreprise du percement du Simplon.

Dans un rapport très concis et très étadié, M. Gottofrey, rapporteur de la commission, a exposé les nombreux avantages offerts au canton de Fribourg et à la Suisse romande par l'exécution de cette entreprise, ainsi que tout le système financier comprenant le rachat des droits de réversion du canton et le paiement de la subvention par un solde de 200,000 fr. Les droits de réversion s'élevant à 1,800,000 fr., la subvention de deux millions est composée de cette somme et des 200,000 fr. au comptant. De plus, le canton recevra en par contre de cette somme 14,890 actions, y compris celles afférentes à la subvention fédérale; ces actions spéciales de 200 fr., dites de subvention au Simplon, auront, une fois le Simplon percé, une valeur que l'on ne peut apprécier, mais qui sera réelle. M. Gottofrey recommande la votation de la subvention de deux millions payables d'après le mode indiqué plus haut.

La discussion a été très animée. Un grand nombre d'orateurs y ont pris part, parmi lesquels MM. Chasot, Biemann, Bourgnicht.

Le renouvellement de la subvention de 2,000,000 a été voté à l'unanimité.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Expérience cruelle. — Les journaux suisses ont raconté récemment qu'on avait fait à Thoune des expériences de tir avec shrapnels sur un cheval vivant, qui a été mis en lambeaux.

C'était un spectacle horrible de voir la pauvre bête littéralement déchiquetée vivante.

Il paraît que c'est vrai; sait-on comment l'autorité militaire se défend? En alléguant que le cheval était chloroformé!

Nous espérons qu'une juste punition frappera l'ordonnateur de ce supplice, dont la barbarie est une insulte à nos mœurs publiques, et qu'il sera rayé des cadres de l'armée, qui compte des soldats, non des bourreaux.

Berne. — Le Grand Conseil a confirmé les deux députés au Conseil des Etats, MM. Ritschard par 142 voix, et Scheurer par 135, sur 146 votants.

Le Conseil a repris ensuite la discussion du rapport de gestion.

Il a voté l'entrée en matière sur le projet relatif aux conséquences de la faillite et de saisie infructueuse, suivant les propositions du Conseil d'Etat et de la majorité de la commission. Il a approuvé l'article premier qui fixe la durée de la suspension des

conrais. Certes, si je m'étais dit: « J'aime la femme de mon ami », je me serais enfui, j'aurais déraciné à n'importe quel prix cet amour coupable de mon cœur: d'abord parce que, parmi toutes les idées qui me sont odieuses, je n'en sais pas de pire que celle de la trahison; ensuite parce que le sentiment que j'éprouvais pour Clotilde était encore plus respectueux que passionné, tout idéal, si j'ose dire, tout immatériel, incompatible avec la pensée de l'adultère qui aurait suffi à le souiller. Mais je ne m'avouais pas que je l'aimais, on, quand cette idée effleurait mon esprit, je me hâtais de l'écarter: il serait toujours temps d'y pourvoir, plus tard, quand le péril serait réel. C'est ainsi que la passion nous travaille en croissant dans l'ombre, jusqu'au jour où elle est assez forte pour éclater au grand jour et nous conduire à ses fins...

Andouin, pourtant, aurait dû m'aider à voir clair en moi-même: avec la bonhomie sardonique qui lui était habituelle, il aimait railler la sympathie croissante qu'il observait entre sa femme et moi. Lorsqu'il me revit après le déjeuner où il m'avait laissé en tête à tête avec elle, il me dit crûment:

— Eh bien, docteur, tu vas prendre ma place?... J'ai bien envie de te la céder quelquefois: ça me laisserait un peu de liberté, dont j'ai besoin...

Il riait avec une moue gourmande de ses grosses lèvres sensuelles.

— Comment! m'écriai-je, est-ce que déjà...

Il ne me laissa pas finir:

— Vas-tu me faire un sermon, par hasard?... Oni, mon cher, déjà... Que veux-tu? ma femme n'est peut-être pas toujours aussi drôle que quand elle te sert à déjeuner...

De tels propos me faisaient horriblement souffrir. Je ne pouvais pourtant pas le rappeler au respect de sa propre femme, et j'en étais réduit à dévorer mon indignation. Mais en même temps, inconscient encore, un peu lâche déjà, j'acceptais toujours, quand il venait me dire, le soir:

— Tu viens dîner demain, n'est-ce pas?... Je n'y serai pas. Et comme je t'ai invité, il faudra bien qu'on croie à mon « af-

droits civiques, pour les faillis à 6 ans et pour les saisies à 3 ans. M. Dürrenmatt proposait 8 et 4 ans.

Schwytz. — La Constituante a adopté par 41 voix contre 28, en votation définitive, le nouveau projet de Constitution.

Grisons. — Le Tribunal cantonal a condamné le nommé J. Braun, qui avait poignardé sa fiancée et blessé deux personnes, à 2 1/2 de prison. Le Tribunal a admis comme circonstance atténuante l'état de *delirium tremens*, dans lequel se trouvait Braun.

Tessin. — Samedi matin, à Mendrisio, une femme Marie Brogni s'est jetée du haut de son appartement, situé au troisième étage, dans la rue. Elle a été relevée morte. La malheureuse a agi dans un accès de mélancolie. Elle laisse trois petits enfants.

Vaud. — Un accident vient de jeter le deuil dans une famille des Clées.

Un nommé Conod, garde-barrière près de Bretonnières, rentrant dimanche soir de Croy, a été atteint par le train du soir venant de Lausanne entre Bretonnières et Croy et a été affreusement mutilé.

Son cadavre a été trouvé par le visiteur de la ligne le matin à 7 heures.

— Un moteur à néoline a fait explosion lundi matin, à 10 heures chez M. Cuénoud, charpentier, à Lausanne, avenue de Menthon, en produisant une forte détonation.

En un instant, dit la *Revue*, de hautes flammes se sont élevées dans le local rempli de bois de travail, au-dessus du moteur, causant un émoi très vif dans le chantier et dans les maisons avoisinantes. Grâce à l'arrivée très prompte de la police et des pompiers, on a fait jouer sans tarder les hydrantes; mais ce n'était pas l'eau qu'il fallait, comme on ne tarda pas à le reconnaître. On employa alors des grenades extinctives et du sable, et l'on parvint aussi à arrêter sans peine les progrès du feu, si bien que les provisions de bois n'ont pas souffert. Un ouvrier qui se trouvait dans le voisinage du moteur au moment de l'explosion a été grièvement brûlé à une main.

ÉTRANGER

France. — L'affaire Dreyfus est entrée depuis quelques jours dans une phase nouvelle, sans pour cela paraître s'éclaircir. M. Scheurer Kestner ayant avancé que l'auteur du fameux bordereau n'était pas Dreyfus, mais un officier retraité depuis quelques années, les accusations se sont portées sur un M. de Rougemont, à qui M. Scheurer-Kestner a dû déclarer que ce n'était pas lui qui était visé.

Mais tout à coup le frère du condamné, M. Mathieu Dreyfus, vient par un coup droit de déclarer que l'auteur du bordereau était le commandant en retraite Esterhazy.

M. Esterhazy a demandé une enquête sur les faits dont on l'accuse et sollicité du ministre de la guerre l'autorisation, si celle-ci n'aboutissait pas au bout de trois jours, de citer en cour d'assises M. Mathieu Dreyfus comme calomniateur et M. Scheurer-Kestner comme complice.

Allemagne. — Une voûte s'est écroulée mardi matin dans la cave de « Maximilien », à Munich. 17 ouvriers sont ensevelis sous les décombres.

faire urgente ».

Il ajoutait, sur un ton plaisant:

— D'ailleurs, on ne s'ennuiera pas... On t'aime beaucoup, tu sais...

— Ou bien:

— Heureusement que vous êtes deux bons innocents tous les deux, que vous croyez à l'amitié désintéressée entre les sexes..., et que, Dieu me pardonne! vous en êtes capables l'un et l'autre!...

Le soir, quand il rentrait — assez tard, quelquefois — il me reconduisait jusqu'à la porte, en me soufflant à l'oreille:

— Une soirée délicieuse, mon cher!... Mais je voudrais bien savoir ce que ma femme trouve à te dire, de sept à onze, elle qui ne dit jamais rien!...

Etonné de ces sarcasmes, qui contrastaient si fort avec l'insouciance dont Andouin me donnait tant de preuves, j'en arrivai à me demander s'il se méfiait ou se moquait de moi, s'il nous soumettait à une épreuve ou nous tendait un piège, ou si, nous ayant devinés, il voulait nous accabler par sa confiance.

Mais qu'il poursuivait à travers ses railleries un but qui m'échappait, ou qu'il obéissait simplement à ses habitudes d'ironie et d'implacable satisfaction de lui-même, ses propos ne jetèrent aucun trouble dans ma conscience. Je n'avais rien à me reprocher et j'étais sûr de moi. Les jours passaient, les semaines; j'entraîs chaque jour davantage dans l'intimité de Mme Andouin; je commençais à m'apercevoir qu'elle m'était indispensable, — et je ne m'avouais pas encore que je l'aimais.

Elle secoua la tête et répéta:

— Peu de chose!...

— Enfin, dis-je encore, tout ce que je voulais vous dire, c'est ceci: si jamais vous avez besoin de quelqu'un de fidèle et de dévoué pour vous aider en quoi que ce soit, vous pensez que je suis là!...

Elle me tendit la main et me répondit, d'un ton presque solennel:

— Je vous le promets!...

Et je sentis qu'il y avait maintenant entre elle et moi un lien nouveau, quelque chose de plus, la confiance que je lui avais demandée: un rêve commun, inavoué, dont l'espérance était bannie, et qui pourtant ressemblait presque à une complicité.

Désormais, en effet, je ne devais plus penser à celle que je nommais à part moi Clotilde, pour la rapporter à Andouin, pour m'indigner contre la grossièreté d'âme de mon ami, pour déplorer en philosophe bienveillant et sentimental l'abominable injustice d'un mariage qui sacrifiait une jeune vie riche d'amour à la maturité indifférente d'un égoïste, — mais pour elle-même et pour moi, avec des regrets irrités contre l'erreur de la destinée qui nous faisait rencontrer trop tard, comme des deux côtés d'un abîme creusé entre nos deux cœurs jumeaux. Et j'aimais à croire que Clotilde aussi, quand elle mesurait la réalité à ce qu'elle en avait attendu, quand elle sentait s'élargir en elle la blessure de sa vie condamnée elle sentait s'élargir en elle la blessure de sa vie condamnée et s'agiter son âme irritée, laissant fuir quelques-uns de ses rêves jusqu'à l'ami compatissant dont le caractère lui inspirait une si pleine confiance. En sorte que nos pensées se rencontraient ainsi souvent, se frottaient à travers des phrases qui semblaient ne rien dire, ou surgissaient délicatement dans des silences, nous imprégnant comme de parfums invisibles, nous ménageant de mystérieuses éclaircies, comme pour habituer nos yeux à la lumière.

Tout cela, je le voyais, je le sentais, je le savais, — et cela ne m'éclairait pas encore sur le danger au-devant duquel je

Espagne triers du banc... usé a été cor

Turquie nitif relatif à les territoires mardi.

— Le min de la commis tionaux la ré

Indes an et de 2^{me} clas toires contan quarantaine

CA

Consell Le Conseil av sine, à Vuad femme dans

Au tirag Fribourg qu cipales somm vants:

Le lot de le lot de 400 lot de 1000 6 lots de 25 de la série 2 série 5408 7738.

En outre 125 fr., 30 et un grand

On écrit

Une histo trée au suje au poste d' cement de M

On assure ladie, alors d'illusion su taine person mourir, rec l'office d'éta service d'éc gique.

Ainsi fut aurait un j

Univer l'article 1^{er} de médecine sens que F d'examen dentistes et

Les fam CARDINAU part à leu perte dou prouver e

E leur épou cédé le 18 longue et ans, muni L'enter novembre,

Cet avis

Monsie à Bulle, r breuses p précieux l'occasion de leur cl

Le jour quelle d depuis La La rapp MALGOT, co

les faillis à 6 ans et pour les
rennatt proposait 8 et 4 ans.
Constituante a adopté par 41
otation définitive, le nouveau

ibunal cantonal a condamné
i avait poignardé sa fiancée et
à 2 1/2 de prison. Le Tribunal
stance atténuante l'état de de-
quel se trouvait Braun.

edi matin, à Mendrisio, une
est jetée du haut de son appar-
ème étage, dans la rue. Elle a
malheureuse a agi dans un ac-
laisse trois petits enfants.

dent vient de jeter le deuil
lées.

arde-barrière près de Breton-
che soir de Croy, a été atteint
nant de Lausanne entre Bre-
été affreusement mutilé.

rouvé par le visiteur de la li-
es.

line a fait explosion lundi ma-
M. Cuénoud, charpentier, à
Menthon, en produisant une

Revue, de hautes flammes se
al rempli de bois de travail, au-
sant un émoi très vif dans le
maisons avoisinantes. Grâce à
de la police et des pompiers,
der les hydrantes; mais ce n'é-
ait, comme on ne tarda pas à
loya alors des grenades extinc-
n parvint aussi à arrêter sans
eu, si bien que les provisions
ert. Un ouvrier qui se trouvait
noteur au moment de l'explo-
orulé à une main.

ANGER

re Dreyfus est entrée depuis
ne phase nouvelle, sans pour
r. M. Scheurer Kestner ayant
fameux bordereau n'était pas
cier retraité depuis quelques
se sont portées sur un M. de
scheurer-Kestner a dû déclarer
ui était visé.

rière du condamné, M. Mathieu
coup droit de déclarer que
était le commandant en re-

andé une enquête sur les faits
icité du ministre de la guerre
i n'aboutissait pas au bout de
en cour d'assises M. Mathieu
iateur et M. Scheurer-Kestner

Une voûte s'est écroulée mardi
de « Maximilien ». à Munich.
elis sous les décombres.

blaisant :
nniera pas... On t'aime beaucoup,

ons êtes deux bons innocents tons
à l'amitié désintéressée entre les
pardonne! vous en êtes capables

it — assez tard, quelquefois — il
la porte, en me soufflant à l'o-
e, mon cher!... Mais je voudrais
me trouve à te dire, de sept à onze,
l...

es, qui contrastaient si fort avec
n me donnait tant de preuves, j'en
l se méfiait ou se moquait de moi,
épreuve ou nous tendait un piège,
il voulait nous accabler par sa

travers ses railleries un bnt qui
t simplement à ses habitudes d'iro-
action de lui-même, ses propos ne
as ma conscience. Je n'avais rien à
r de moi. Les jours passaient, les
e jour davantage dans l'intimité de
çais à m'apercevoir qu'elle m'était
m'avonais pas encore que je l'ai-

Espagne. — Dans le procès contre les meur-
triers du banquier allemand Haessler, le principal ac-
cusé a été condamné à mort.

Turquie. — L'article 7 du traité de paix défi-
nitif relatif à l'émigration des Thessaliens habitant
les territoires rétrocédés à la Turquie a été paraphé
mardi.

— Le ministre de la marine a approuvé la décision
de la commission navale de confier aux chantiers na-
tionaux la réfection de la flotte.

Indes anglaises. — Tous les passagers de 1^{re}
et de 2^{me} classe arrivant par chemin de fer des terri-
toires contaminés par la peste sont soumis à une
quarantaine de 6 jours.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 16 novembre. —
Le Conseil autorise Mlle Jonneret, Victorine-Alphon-
sine, à Vuadens, à pratiquer la profession de sage-
femme dans le canton de Fribourg.

Au tirage de l'emprunt à lots du canton de
Fribourg qui a eu lieu lundi, 15 novembre, les prin-
cipales sommes ont été gagnées par les numéros sui-
vants :

Le lot de 32 000 fr. par le n° 8 de la série 5233;
le lot de 4000 fr. par le n° 38 de la série 2 104; le
lot de 1000 fr. par le n° 27 de la série 5296; les
6 lots de 250 fr. par les n° 39 de la série 241, n° 14
de la série 2557, n° 13 de la série 3292, n° 31 de la
série 5408 n° 44 de la série 7592, n° 40 de la série
7738.

En outre, 16 obligations ont gagné des lots de
125 fr., 30 des lots de 175 fr., 45 des lots de 50 fr.
et un grand nombre des lots de 23 fr.

On écrit des bords de la Sonnaz au Confédéré :

Une histoire assez curieuse se raconte dans la con-
trée au sujet de la nomination d'un tout jeune homme
au poste d'officier d'état civil de Belfaux, en remplace-
ment de M. Emery, décédé.

On assure que dans les derniers temps de sa ma-
ladie, alors que M. Emery ne pouvait plus se faire
d'illusion sur sa guérison, il reçut la visite d'une cer-
taine personne qui le pria de bien vouloir, avant de
mourir, recommander un tel comme son successeur à
l'office d'état civil, lui promettant, en échange de ce
service d'écrire à sa mémoire un bel article nécrolo-
gique.

Ainsi fut fait, paraît-il, et c'est ainsi que Belfaux
aurait un jeune imberbe comme officier d'état civil.

Université. — Par décision du Conseil fédéral,
l'article 1^{er} du règlement pour les examens fédéraux
de médecine, du 13 mars 1888, a été complété en ce
sens que Fribourg doit y être ajouté comme siège
d'examen (sciences naturelles) pour les médecins, les
dentistes et les vétérinaires. Le président du siège de

Lausanne est chargé de diriger les examens au nou-
veau siège de Fribourg.

Tribunaux. — Le tribunal de la Sarine a
rendu mardi, dans la soirée, son jugement dans l'af-
faire dite des pickpockets. Le principal accusé, Noël
Gleizal, a été condamné à 6 ans de maison de force,
ses coassociés Colas à 4 1/2 ans et Ducret à 2 1/2 ans
de la même peine. Un quatrième personnage a eu
pour sa part 14 mois de réclusion et un cinquième
4 mois de correction. Les autres ont été acquittés.

Nous espérons que ces peines sévères mettront do-
rénavant notre population à l'abri des coups de main
d'aussi dangereux malfaiteurs.

Echos de l'affaire Angst. — On écrit au
Peuple, Genève :

« Le département fédéral des postes avait formel-
lement promis 1000 fr. à celui qui arrêterait ou fe-
rait arrêter l'assassin d'Angst. Seul, l'agent Ubelin
a mis la main au collet de Huber : à lui donc reven-
ait la prime entière. La Confédération offre aujour-
d'hui à Ubelin 400 fr., le reste devant être réparti
entre les agents fribourgeois qui n'ont rien fait pour
s'emparer du criminel. Ubelin a refusé l'envoi de
Berne et il a bien fait. Toujours des mesquineries
administratives. »

Frontière vaudoise. — Le Grand Conseil de
Vaud a été nanti d'une pétition demandant la créa-
tion d'une route desservant Curtilles, Brenles, Che-
salles, Lovattens. Cette route établirait une communi-
cation plus directe entre Moudon et Romont.

Chronique du feu. — Un incendie s'est dé-
claré lundi soir, à 9 heures, sur les hauteurs du
Schœnberg, et a consumé une dépendance voisine de
la ferme de M. Sutter. Le brasier a été concentré
grâce à l'absence de bise ou de vent. Sans cela, avec
le manque d'eau, le sinistre se serait étendu plus loin.
La population de Fribourg s'est portée en masse sur
le théâtre de l'incendie. Les pompes de Fribourg (la
Campagnarde), de Bourguillon et de Granges-Paccot
ont vaillamment travaillé à préserver les maisons
voisines. Celles de Tavel et de Guin n'ont pas été
mises en action. Les pertes sont assez considérables.

GRUYÈRE

Secours mutuels. — Les membres de la So-
ciété de secours mutuels de la Gruyère sont priés
d'assister nombreux à l'ensevelissement de leur re-
gretté sociétaire *Emile Berthet*, employé postal.

L'enterrement aura lieu dimanche 21 novembre, à
2 heures après midi. (Communiqué.)

Foire de novembre. — Jamais de bien long-
temps, une foire de novembre n'avait joui d'un temps
pareil à celui qui a plané sur la foire d'hier.

Il a été amené : 587 vaches, 219 porcs, 190 mou-
tons et veaux.

L'expédition par voie ferrée a été de 31 wagons
avec 203 têtes de bétail.

En 1896, on comptait plus de bétail bovin sur la
foire, mais le chiffre d'expédition était seulement de
167 pièces en tout.

Vol. — Dans la soirée de mercredi, M. L. Bertschy,
syndic de Villars-d'Avry, a été allégué d'une somme
de 180 fr. environ en sortant de l'auberge de Gume-
fens. Dès qu'il eut constaté cette disparition, ses
suspçons se portèrent sur le nommé Gaspard Wieder,
repris de justice dont, sans rien soupçonner, il avait
supporté le voisinage.

M. L. Bertschy revint aussitôt à l'auberge qu'il
venait de quitter et où le voleur avait commis la ma-
ladresse de revenir se faire arrêter par les gendarmes
avertis à temps. Le voleur a été trouvé porteur de
la somme volée et, dans la nuit même, mis en lieu sûr.

BIBLIOGRAPHIE

Agenda agricole (1898), publié sous le patronage de
plusieurs sociétés d'agriculture de la Suisse romande, par
L. AROHINARD et H. DE WESTERWELLER, 27^e année (Genève,
librairie Burckhardt).

Cet agenda est reconnu depuis longtemps comme l'un des
plus riches en renseignements et des plus pratiques. Outre
l'agenda proprement dit, permettent à tout cultivateur de
noter journalièrement ses recettes, ses dépenses et ses obser-
vations, il contient des tableaux où l'on peut également rele-
ver chaque jour le produit des diverses parties d'une ferme,
les travaux exécutés, etc., puis des indications très précieuses
sur le rendement des cultures, sur l'alimentation des ani-
maux, sur les engrais, etc., et une foule de données scientifi-
ques et expérimentables.

VARIÉTÉS

Le rapport de Ponce-Pilate. — Les journaux an-
glais racontent qu'on aurait retrouvé au Vatican un
rapport adressé par Ponce-Pilate à l'empereur Ti-
bère sur le crucifiement de Jésus-Christ. Selon cer-
tains de ces journaux, il ne s'agirait non pas de l'ori-
ginal du rapport, mais du manuscrit dont la date re-
monte à peu près à l'année 150 de notre ère, et dans
lequel le susdit rapport se trouverait mentionné.

Pour la rédaction : LOUIS COURTIION.

Un tonique énergique et reconstituant

pour personnes délicates, affaiblies, pour femmes, vieillards
ou jeunes gens débiles, pour convalescents, est le véritable
Cognac Golliez ferrugineux. — Réconfortant très apprécié et
récompensé par 10 diplômes d'honneur et 20 médailles depuis
22 ans. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies.
Seul véritable avec la marque des Deux Palmiers.
Dépôt général : Pharmacie Golliez, à Morat.

Les demandes d'abonnement de *L'ÉTRANGER*
ne seront prises en considération que si elles sont
accompagnées de la valeur, soit 9 fr. pour l'année
ou 5 fr. pour six mois.

Tourteaux de gluten de maïs

Marque le CANON

La maison **G.-P. POTTAZZO**, à Marseille, avise le public qu'elle a établi
un dépôt de **tourteaux de gluten de maïs** (la seule véritable marque le Canon) chez
J. CROTTI, négociant, Bulle, où l'on peut s'en procurer à des prix très avantageux.
GROS ET DÉTAIL
Analyse et certificats à disposition.

Dimanche 21 novembre 1897, à 8 h. du soir, aux Halles :

Fête de novembre.

Productions de chants, théâtre, pantomimes, déclamations, etc.
Entree libre. Invitation cordiale.
LE CRUTLI

VÉLO-CLUB
LA CONCORDE

Dimanche 21 novembre 1897,
à 8 h. précises du soir :
Soirée familière
à l'hôtel de l'UNION
Invitation cordiale. LE COMITÉ

CASSÉE
Dimanche 21 novembre
à l'auberge de la Croix-Blanche,
à Epagny.
Invitation cordiale.
Vve GEINOZ, aubergiste.

CASSÉE
Dimanche 21 novembre
au Café Gruyérien, à Morlon.
Invitation cordiale.
E. DÉCRIND

Cassée
à l'auberge du Lion-d'Or,
à La Roche
Mercredi 8 décembre.
Invitation cordiale.
PEIRY, aubergiste.

A VENDRE

Pour cause de partage, MM. les hoirs de
Ignace REEB, à Bulle, exposeront à vendre
en mises publiques, de 2 à 4 heures après midi,
le 20 novembre courant, l'établissement
très favorablement situé qu'ils possèdent à
Bulle et assuré d'un excellent rapport. Les
mises seront tenues dans dit établissement.
Pour les conditions, s'adresser au sous-
signé.
Bulle, le 2 novembre 1897.
Alex. ANDREY, not.

Attention!

J'expédie contre remboursement de 5 fr.
seulement :
1 splendide tapis de commode ;
6 élégantes cuillères à soupe en métal Britta-
nia, toujours blanc ;
6 fourchettes assorties de même métal ;
6 bons couteaux de table avec bonne lame et
manche en bois noir ;
2 essuie-mains avec bordures et franges rou-
ges.
Je vends ces 21 objets solides, bien condi-
tionnés et tout neufs, au prix dérisoire de
5 fr. seulement et m'engage à reprendre
tout envoi ne convenant pas.
A chaque envoi, je joins gratuitement un
morceau de savon fin au suc de lis.
Mme F. Hirsch,
Untere Kirchgasse 7, Zurich.

A louer :

Un logement, chez Auguste DUPONT, à
Bulle.

†
Les familles BERTHET, PERRET, SAUDAN,
CARDINAUX, BERTHOUD et DESPOND font
part à leurs amis et connaissances de la
perte douloureuse qu'elles viennent d'é-
prouver en la personne de
Emile BERTHET,
leur époux, père, frère et beau frère, dé-
cédé le 18 novembre, à 1 1/2 h., après une
longue et pénible maladie, à l'âge de 36
ans, muni des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu dimanche 21
novembre, à 2 h. après midi.
R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame FÉLIX GESENHOFF,
à Bulle, remercient sincèrement les nom-
breuses personnes qui leur ont donné de
précieux témoignages de sympathie à
l'occasion de la mort et de l'enterrement
de leur cher et regretté fils
ÉMILE

Perdu :
Le jour de la Toussaint, une petite ja-
quette d'enfant blanche, tachetée de bleu,
depuis La Tour jusqu'au pont de la Tréme.
La rapporter contre récompense à Aimé
MARGOT, coiffeur, Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

F. Jelmoli, S. p. a., Zurich. Toutes les nouveautés de la saison.

Fondée 1833.

Dépôt de fabrique en étoffes pour dames, messieurs et garçons, toilerie coton et fil, impressions et couvertures.

— De quels articles désirez-vous les échantillons franco? — Gravures coloriées gratis.

Vente directe à tout le monde aux prix de gros.

— **Cheviots** en couleur et noir, pure laine, double larg., le mètre 1 fr. —
Lainages n° 6 p^r dames, env. 3000 différents dessins, le mètre de fr. 7.75 à 75 c.
Lainages noirs p^r dames, env. 1000 différents dessins, le mètre de fr. 8.50 à 90 c.
Draperie hommes et garçons, env. 1500 diff. dessins, le mètre de fr. 16.50 à 80 c.
Toiles coton, écru et blanc, toutes les qual. et larg., le mètre de fr. 1.95 à 14 c.
Limoges, fleurettes, vichy, oxford, flanellettes prima, le mètre de fr. 1.15 à 50 c.
Toiles pur fil bernoises et autres, toutes les largeurs, le mètre de fr. 9.30 à 65 c.
Nappages pur fil, essuie-mains et torchons pur fil, le mètre de fr. 5.— à 40 c.
Couvertures pure laine, multicol., blanc, rouge et mél., la pièce de fr. 28.50 à 4.50
Couvertures de chevaux et de bétail, toutes grand^{rs}, la pièce de fr. 5.80 à 1.40

Le **MAGGI** en flacons mérite l'attention de toute ménagère économe et pratique. En l'employant, elle aura toujours de délicieux potages, même sans bœuf. En vente chez :
J. Blattner Descloz, Lessoc.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de la Gruyère.

MEUNERIE AGRICOLE Barbey-Nicollier, Bulle.

Mais moulu. Froment et moitié comprimés.
Farine spéciale pour engrais.
AVOINE — GRAINE ET FARINE DE LIN
Gros et détail. — Prix réduits.

ATELIER DE SERRURIER

M. A. BRANDT, ancien contremaître chez M. G. Wehner, informe le public qu'il vient de s'établir pour son compte personnel comme

maître-serrurier à Bulle.

Son atelier est situé dans la propriété Enkerli, à côté de M. Moret, boulanger.

Il se chargera de tous les travaux spéciaux et artistiques concernant sa partie, ainsi que fourneaux, potagers, balustrades, balcons, portails et installation de paratonnerres.

Travail prompt et soigné.

Avis au public.

Le sous-igné avise son honorable clientèle qu'il vient de transférer son atelier de **ferblanterie, zinguerie et plomberie** dans l'ancien bâtiment de la tannerie, précédemment atelier de M. Demierre, charbon. — Vaste local. — Installations toutes nouvelles qui permettront de satisfaire tous ses clients par un travail solide et soigné, à des prix très modérés.

Se recommande

J. VIALE

Fers et ateliers de serrurerie, Bulle.

Succession de la maison G. WEHNER
SOCIÉTÉ ANONYME

Travaux spéciaux et artistiques de serrurerie, coffres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, marquises, portails. Installation de conduites d'eau et de paratonnerres, etc.

Ouvrage soigné, livré promptement et à des prix avantageux.

Mises de bois.



La commune d'ENNEY fera sa mise annuelle de bois sur pied le samedi 27 novembre.
Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, à l'auberge dudit lieu.
Par ordre :
Le Secrétaire.

Vente immobilière.

Vendredi 10 décembre 1897, dès 2 heures de l'après-midi, l'Hôpital de Fribourg vendra aux enchères publiques, à de favorables conditions de paiement, les immeubles qu'il possède à La Tour de Tréme ensuite de donation de M. Louis Schenewly, immeubles consistant en une habitation avec jardin et verger, situés au centre du village. Les mises auront lieu à l'auberge de M. Aug. Reichlen à La Tour de Tréme.

Pour l'Hôpital de Fribourg :
H. PASQUIER, notaire.

A louer :

Un appartement de 4 pièces et cuisine, avec part au galetas, à la cave et à la buanderie. Entrée dès le 1^{er} février prochain. S'adresser à Mmes TOFFEL-PERROUD, à Bulle.

MEUBLES

Pour cause de changement d'atelier, on liquidera dès aujourd'hui tous les meubles récemment confectionnés qui sont en magasin. Pour voir les meubles, s'adresser audit atelier, place du Marché au bétail, ou à Mme Poffet, rue du Tir, Bulle.

On reçoit toujours les commandes qui seront soigneusement exécutées, à des prix très modérés.

Cigares.

200 Rio-Grande	Fr. 2.10 et 2.65
200 Virginie Brésil	Fr. 2.95
200 Flora-Habana	> 3.10
200 Forsterland	> 3.60
200 Roses des Alpes	> 3.40
100 Maduro fins à 5 c.	> 2.55
100 Colorado à 7 c.	> 2.95
100 Sumatra à 10 c.	> 4.40
100 Sidlef-Manilla à 12 c.	> 5.35

A chaque envoi, joli petit cadeau. Garantie : reprise.

J. Winiger, Boswyl (Arg.).

Centrifuge à bras ALPHA

à vendre, 300 litres à l'heure, en très bon état, exige très peu de force. S'adresser à l'Agence agricole Aug. Barras, Bulle.

Logement

de 3 pièces, au second étage, à louer dès le 1^{er} janvier prochain. S'adresser à Vve GREMAUD, épicerie, Bulle.

Henri Fincks, Bulle.

COUVERTURE
FERBLANTERIE
Réparations en tous genres.
Entreprises de couvertures diverses en ferblanc, zing, tôle galvanisée, Holz cement, ardoises, tuiles.
Articles de ménage, boîtes et bidons à lait, coulennes, baignoires, etc.
Travail prompt et soigné à des prix défiant toute concurrence.
Domicile et atelier, hôtel de l'Écu.



CAFÉ des meilleures provenances CAFÉ

Café vert, excellent de goût, depuis 70 cent. la livre.
Café torréfié (grillé), par 1/2 kg., à 70 c., 90 c., fr. 1.—, 1.20, 1.30, 1.40 et 1.50 c.
RABAIS PAR QUANTITÉ
Rôtisserie chaque semaine.
AU MAGASIN DE COMESTIBLES
Louis TREYVAUD, BULLE
38 Grand'rue.

PAPETERIE MAROQUINERIE
Dès ce jour, on trouvera à mon magasin un grand choix de papeteries fines et ordinaires, registres, agendas, carnets, encres, calendriers, almanachs, albums pour timbres, photographes, cartes postales, images, ainsi que des glaces, miroirs, cadres, imagerie, porte-monnaie, étuis à cigares, etc., etc. Fournitures pour la photographie.
Tabacs et cigares fins et ordinaires, cigarettes, papier à cigarettes avec et sans moule. — Lanternes vénitienes. — Feux d'artifices. — Gros et détail. — Prix sans concurrence.
Se recommande
Amédée TERCIER, maison Peyraud, vis-à-vis du Cheval-Blanc, BULLE.

A VENDRE

Un beau DOMAINE, de la contenance de 36 poses en un seul mas et d'un bon rapport, avec une belle maison d'exploitation, pouvant loger maître et fermier; eau intarissable; le tout situé au bord de la route cantonale de Bulle à Châtel-St-Denis. Conditions de paiement favorables. Entrée à volonté.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

On demande à l'étranger une jeune fille de bonne conduite pour faire les chambres. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle, sous H1661B.

Bonbons des Vosges.

Exigez le modèle ci dessous.
Aux bourgeons de sapin des Vosges. Infaillibles contre toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc.
Goût agréable. — En vente partout : BRUGGER & PASCHE, fabricants, GENEVE (Baux-Vives).

ON DEMANDE

1° à acheter une belle montagne ou un estivage complet, et
2° un preneur pour un estivage.
S'adresser au notaire Dupré, en ville.

VINS VAUDOIS

en fûts et en bouteilles.
Henri Séchaud, propriétaire, Paudex-Lutry (Vaud).
Représentant : M. Joseph Sudan, Bulle.

Mécanicien

à l'ancienne teinturerie Glasson, à Bulle. — Travaux en tous genres sur bois et métaux concernant la petite mécanique. Réparation de vélos, machines à coudre, pompes, etc.
Se recommande
Joseph GREMAUD



Bulle.—Emile Leuz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABO

Pour la Suisse :

Étranger, 1 an, 9

payable d'

Prix du numé

On s'abonne dan

de po

Bu

TOU

Par les diffé depuis quelq moins par cell nous avons pu voies de comm le vou le plus

Si quelques-Bulle-Thoune point d'ordre comitè de ce c demain sa vita ments pour qu routier se ralli tel n'a malheu assurances que étant les mès servies depuis

Si une voie paraît pas enc dans les burea il est probable tout au moins n'a pas plus d nous serons to tant que lorsq des bases écon grande comm prétention de La Grayères à la fois deux Pour ne pas p où chemin de

FEUILLE

LA

Pendant que j m'en doute, je c téréty qu'elle n'eu version à mes au laquelle je m'éta était enfa achev l'assassin avait p dents, comment pour qu'elle e retard : l'avocat gravement mala Un pen par pi en temps visiter privation d'air, se dérouler le dr ment, sans para pris qu'il s'agiss mander Andouin du premier avoc de peine à obten un avocat on n disait-il, avec ce cida pourtant, st de sa prison, j'al